

Réserve parlementaire : l'enveloppe de Franck Montaugé

Le Sénat a publié la semaine passée le détail de la ventilation de la réserve parlementaire pour l'année 2015. Pour cette année, le sénateur Franck Montaugé a apporté son soutien financier à 30 projets pour un montant global de 130000 euros. « Toutes les demandes qui m'ont été adressées ont été examinées et ont fait l'objet d'une aide au titre de ce dispositif », dit-il.

Afin de répartir l'enveloppe de la manière la plus équitable possible, plusieurs critères ont été appliqués. Ainsi, les aides s'adressent à tout type de projet d'investissement d'intérêt général des collectivités, sur tout le territoire du département du Gers, hors de toute considération partisane et en stricte conformité avec le règlement du ministère de l'Intérieur. Le taux de subvention est évalué en fonction de deux données: le montant total hors taxes du projet et le montant du « reste à financer », c'est-à-dire la part de fonds propres mobilisés par la commune.

- BEAUMARCHES 6 200 € Remplacement des menuiseries bois du bâtiment mairie et la pose d'un carrelage à la salle des fêtes
- BERNEDE 3 100 € Mise en accessibilité de l'église et du cimetière et création d'un espace cinéraire
- BEZUES-BAJON 2 500 € réhabilitation énergétique du logement social situé dans l'ancien presbytère
- CASTELNAU-D'AUZAN 10 800 € 'aménagement de l'allée Lafayette, de la place de Verdun et de la rue Rouget de l'Isle et la réhabilitation de l'ancien casernement en salle de réunion et de mariage
- CASTERA-LECTOUROIS 5 440 € restauration intérieure de l'église (phase 3)
- SARRANT 3 100 € La mise en place d'un bassin de rétention et le recalibrage du ruisseau du Rouaud dans le cadre de la lutte contre les coulées de boues et les inondations
- SAUVIAC 4 700 € 'aménagement et la mise en accessibilité de la mairie
- SION 1 652 € mise en accessibilité des toilettes publiques et des abords de la mairie et de la salle des fêtes
- SIVOM de Miélan-Marcillac 3 100 € La réalisation de travaux d'aménagement de sécurité et d'accessibilité au coeur du village de Miramont-d'Astarac - 4500 € mise aux normes et en accessibilité de la salle des fêtes de la commune de Saint-Justin - 9300 € mise en accessibilité de la salle des fêtes de Marseillan avec création de sanitaires adaptés aux personnes à mobilité réduite - 3 100 € mise en accessibilité de la salle des fêtes de Sadeillan - 7700 € restauration du pont mitoyen Mouchès-Estipouy
- TARSAC 2 300 € réalisation de travaux d'éclairage public liés à l'esthétique et l'enfouissement du réseau téléphonique à l'entrée du village côté arènes, route de Riscle
- CASTIN 4 500 € aménagement du pré situé entre l'église et la mairie en zone verte multifonctionnelle
- CRASTES 5 430 € La construction d'un logement locatif
- DURBAN 6 200 € La création d'une aire de stationnement sécurisée à proximité de la salle des fêtes et de l'église dans le cadre de l'aménagement du village (6ème tranche)
- FUSTEROUAU 3 080 € La réalisation de travaux d'aménagement et de mise en accessibilité de la mairie
- L'ISLE-ARNE 2 450 € Renforcement du réseau d'eau potable
- LADEVEZE-RIVIERE 900.00 € restauration de la statue de la Vierge à l'Enfant
- LAMOTHE-GOAS 1 888 € La réfection du plafond de l'église
- LAVARDENS 9 260 € réhabilitation et la mise en accessibilité du bâtiment de la mairie (tranches 1 et 2)
- MASSEUBE 10 000 € viabilisation de terrains mis à disposition du Toit Familial de Gascogne pour la construction de logements locatifs sociaux
- MONTAMAT 2 400 € mise en conformité du logement du rez-de-chaussée de l'ancien presbytère
- MONTEGUT 1 000 € modification du carrefour entre la voie communale n°6 et la route départementale 149
- PEYRUSSE-GRANDE 3 100 € restauration de la chapelle nord de l'église Saint-Mamet (phase 1)
- POUYLOUBRIN 4 100 € réhabilitation du logement communal situé dans l'ancienne école
- PUJAUDRAN 5 000 € aménagement d'un chemin piétonnier route de Mérenvielle (RD 531)

- SAINT-AVIT-FRANDAT 1 700 € construction d'un sanitaire public aux normes d'accessibilité